



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

**SEANCE DU
20/03/2019**

Nombre d'élus :

- en exercice : 31
- présents : 21
- procurations : 5
- Suppléants : 1
- absents : 10
- ayant pris part au vote : 27

Étaient présents : Corinne CARDONA, Pierre GOUVERNEYRE, Max VINCENT, Michel BALAIS, Claire BELLE, Jean-Marc NOTTIN, Gérard DARDET, Christian COLOMBO, Pierre-Antoine COLLIN, Jean-Luc POIRIER, Denis VERKIN, Jean-Claude GRANGE, Vincent PEYTEL, Pascal DAVID, Marcel PATIN, Bernard BOURBONNAIS, Françoise MAUPAS, Dominic BOYER-RIVIERE, Gérard KECK, Bernard COQUET, Jean-Michel CARON, Romuald DELABIE.

Date de la convocation 05/03/2019

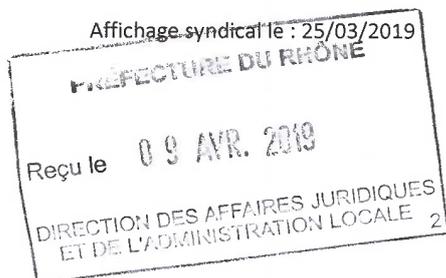
Conseil syndical du 20/03/2019

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :
25/03/2019

Absents représenté(s) :	Par :
Marc GRIVEL	Pierre GOUVERNEYRE
Éric MAZOYER	Denis VERKIN
Isabelle CELEYRON	Jean-Claude GRANGE
Anne-Laure MATHIAS	Gérard DARDET
Nicolas POUSSINEAU	Romuald DELABIE
Laurent MONCEL	Marcel PATIN

Affichage syndical le : 25/03/2019



Étai(en)t absent(s) :

Antoine DUPERRAY, Bruno LASSAUSSAIE, Charles MONNERET, Olivier PERROT.

Secrétaire de Séance élu :

Françoise MAUPAS

Le **mercredi 20 mars 2019**, les membres du Conseil Syndical sont réunis, régulièrement convoqués par courriel du 05/03/2019, dans la salle du Conseil Municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Délibération du Conseil Syndical n° 2019-03-09

ACQUISITION FONCIERE SUR LA COMMUNE DE SAINT ROMAIN AU MONT D'OR PARCELLE AB 685

RAPPORTEUR : BERNARD BOURBONNAIS – VICE-PRESIDENT CHARGE DES FINANCES ET DU FONCIER

Dans le cadre de la politique de veille foncière et de maintien de l'activité agricole il est proposé au SMPMO l'acquisition d'une parcelle cadastrée AB 685 à Saint Romain au Mont d'Or.

Ce bien d'une surface totale de 888 m², sur lequel est élevé un petit bâti d'une trentaine de mètres carrés offrirait la possibilité, à moyen terme, de créer un logement à vocation agricole pour un porteur de projet sur ce secteur.

La problématique du logement agricole en zone périurbaine, pour les nouveaux agriculteurs, est réelle et la collectivité cherche en permanence des solutions. C'est d'ailleurs dans ce contexte que

le SMPMO en lien avec ses communes membres, acquière des logements à vocation agricole afin de les louer par bail rural aux exploitants du territoire.

Au regard de la surface, des enjeux agricoles que représentent cette parcelle sur ce secteur où un projet de réintroduction d'une activité agricole est à l'étude depuis de nombreuses années, en lien avec la commune il est envisagé que le SMPMO se porte acquéreur pour la mettre à disposition d'un futur exploitant agricole.

Le budget prévisionnel de cette acquisition s'élève à 49 920 € frais de SAFER inclus et hors frais de notaire.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical approuve à l'unanimité l'acquisition du bien présenté, et autorise le Président à signer les actes notariés correspondants et tous documents nécessaires à cette acquisition.

*Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Suivent au registre les signatures des membres présents.*

*Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 20/03/2019*

Max Vincent,
Président

